



29, Rue des anciens combattants 34300 AGDE

E-mail : asagath.contact@gmail.com

Site : www.asagath.fr

Déclarée sous le N° : W341007543

N° SIRET :814 154 845 00014

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'association des artistes solidaires agathois – ASAGATH
du samedi 22 février 2025 à 15h00 - Salle du GRAU D'AGDE**

**Présents : 33 adhérents présents et 11 adhérents représentés
Mme Escande, 1ère adjointe, représentait la municipalité.**

Présidence de la réunion : Hugues Marmol

Secrétaire de séance : Muriel Gaumet

Ouverture de la séance à 15h09.

Le président remercie Madame Escande, 1ère adjointe au maire en charge de la Culture, de sa présence et de son soutien. Il remercie l'ensemble des participants et a une pensée pour Guy et Marie de l'atelier sculpture qui nous ont quittés en 2024.

1. BILAN MORAL présenté par le Président, Hugues MARMOL.

L'année qui s'est écoulée a été marquée par une activité soutenue de l'association tant au point de vue des expositions que des ateliers et du nombre d'adhérents.

Asagath comptait en effet 93 adhérents fin 2024.

Le renouvellement et l'augmentation des nouveaux inscrits aux ateliers ont contribué à la bonne marche de l'association et au maintien d'une très bonne ambiance au sein des groupes sculpture et peinture.

Le nombre de cotisations trimestrielles s'est élevé à 118 correspondant à 41,35 et 42 participants aux 1er, 2ème et troisième trimestre aux ateliers Porcelaine, Sculpture et peinture.

Le bon moral tient aussi, toujours et surtout au travail d'équipe au sein du CA et du bureau ou chacun contribue à la bonne harmonie et à la réalisation des activités qui vous sont proposées tout au long de l'année.

A commencer par les indispensables réunions du CA et du bureau plusieurs fois dans l'année demandant une certaine disponibilité des membres et un investissement dans les contacts, déplacements, installations, plannings, plans d'installation, d'accrochage., mails, etc

Le président remercie tous les membres du CA et du bureau qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de notre association. Remerciements à notre secrétaire Pascale Brachet qui a souhaité quitter ses fonctions.

Remerciements aussi pour le soutien de la municipalité qui se manifeste au travers notamment du versement d'une subvention (1200 €), subvention de fonctionnement qui contribue aussi au maintien d'un bon moral.

Ce soutien s'exprime aussi d'une part par la mise à disposition du local où nous avons nos ateliers et d'autre part par la présence des élus et responsables de la Culture et en particulier de Mme Eve Escande lors de nos expositions pour la journée des droits de la femme et à la salle du Chapitre.

En conclusion, la bonne santé de notre association se révèle par le nombre important de ses adhérents, au travers de ses activités multiples, de la bonne cohésion au sein du CA et du bureau et du soutien des élus et en particulier de la 1ère adjointe au maire chargée de la culture .

2. RÉSULTAT EXERCICE 2024 & BILAN FINANCIER

Principes mis en œuvre : Il est rappelé les grands principes :

Transparence des comptes (accessibles sur simple demande au Président)

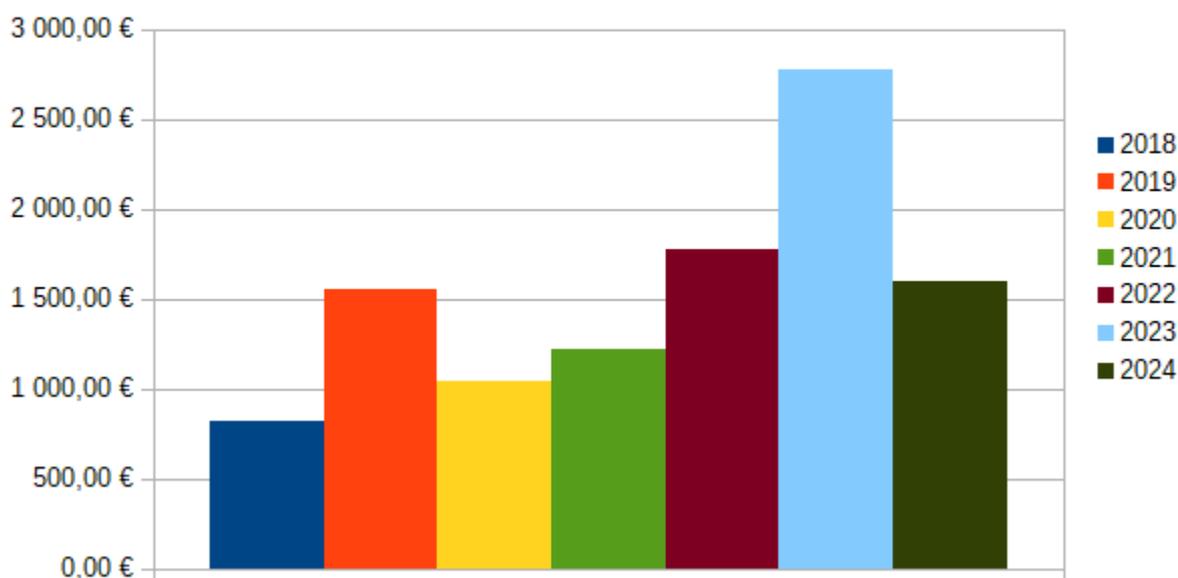
Gestion entièrement bénévole

Le budget comprend deux volets principaux, les charges (dépenses) et les produits (recettes).

Dans le volet Charges, les seules dépenses véritablement contraintes sont celles liées aux consommations d'eau et d'électricité de l'atelier. On peut constater d'importantes fluctuations sur le poste électricité. Après une forte hausse en 2023 notre facture a été ramenée au niveau de 2022. Les efforts liés à la surveillance des consommations de chauffage et d'électricité ont sans doute contribué à cette baisse mais il convient de rester attentifs aux évolutions des prix de l'énergie.

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
816,98 €	1 547,32 €	1 042,99 €	1 221,66 €	1 779,53 €	2 774,84 €	1 596,84 €

Charges Eau, Electricité



Parmi les charges nous avons moins dépensé en location de salle (à noter la gratuité de la salle du chapitre en 2024), en publicité (affiches, flyers,) et en vernissages (suppression des vernissages aux expos à la chapelle des pénitents et à Balaruc)

Il faut souligner que ces dépenses ne sont pas constantes d'une année sur l'autre et fluctuent en fonction de l'activité déployée.

Nous avons également contribué à réduire les dépenses des exposants en organisant certains vernissages le jour de l'installation et en économisant ainsi un aller et retour supplémentaire.

A noter en 2024 , en dépense imprévue la détérioration du rideau métallique. L'assurance a remboursé 1176 € sur 1326 €.

Enfin la vitrine de l'atelier a été vandalisée mais la mairie a pris à sa charge la réparation.

Concernant le volet Produits ou ressources

On constate que les cotisations adhésion (en légère hausse cette année) et les cotisations ateliers représentent 84% du montant total des cotisations et des recettes hors subvention .

Il en ressort que le montant des participations aux expo ne représentent que 16% de ces recettes.

Certaines expos ont pu être réalisées à perte malgré la gratuité dans certains cas de la salle et en raison de la faible cotisation de participation (10 € pour exposer à la salle du chapitre ou aux pénitents, ou encore à Balaruc).

Concernant les ressources, la subvention 2024 de la mairie abonde de 1200 € le budget de fonctionnement de l'association.

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Cotisation annuelle	1 768,50 €	1 860,60 €	1 611,20 €	1 370,40 €	1 526,60 €	2 278,00 €	2 517,80 €
Cotisations ateliers	1297,00 €	1675,00 €	1065,00 €	906,00 €	1770,00 €	3197,50 €	2750,00 €
Total cotisations	6 040,50 €	5 355,60 €	3 955,20 €	3 172,90 €	4 558,60 €	7 034,50 €	6 272,80 €

Résultats de l'exercice 2024 - Budget 2024 présenté par la trésorière.

Charges 2024	6 120,48 €	
Total Charges	6 120,48 €	0
report à nouveau (résultat 2023) code 110		1 180,74 €
Produits 2024		8 648,80 €
Total Produits		9 829,54 €

Résultat (sans report 2023)		2 528,32 €
Résultat (avec report excédent 2023)		3 709,06 €

Propositions:

- Le président propose comme projet de créer une réserve de 700 € pour financer des activités relatives à des stages aquarelle, pastel ou peinture sur porcelaine :
- Le report sur exercice 2025 : 3009,06 €

Compte tenu des bons résultats obtenus, il est proposé pour 2025 le maintien du montant de la cotisation annuelle.

Vote :

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins la voix de Alain MATTON qui émet des réserves sur le volet financier sans autre précision par son pouvoir attribué à Josiane CLEMENT.

Pour les ateliers, les cotisations trimestrielles sont également maintenues :

soit 30 € pour l'atelier sculpture et 20 € pour l'atelier peinture et peinture sur porcelaine

3. QUITUS DE GESTION

Vote du quitus

Le quitus de gestion est adopté à l'unanimité moins la voix de Alain MATTON qui émet des réserves sans précision par son pouvoir remis à Josiane CLEMENT.

4. BILAN DES ACTIVITÉS 2024 (voir fiche annexe)

Le président énumère rapidement les activités de 2024

5. PRÉVISIONS ACTIVITÉS 2025

1 er fév : stage aquarelle

Le stage a été dirigé par Antonina . La technique sur le mouillé a été abordée.

Prochain stage samedi 15 mars 2025

8 mars : journée des droits de la femme

Cette journée sera organisée à l'atelier avec présentation d'affiches comme l'an dernier , des peintures et sculptures sur le thème de la femme.

Suite à une longue discussion, il a été proposé lors du dernier CA de faire plusieurs petites fiches format A4 sur une face pour parler de certaines femmes qui ont marqué l'histoire et le combat des femmes pour leurs droits comme : Olympe de Gouges, Simone Veil,

Michèle, Muriel et Catherine s'organisent pour écrire ces fiches.

Mireille s'était proposée également pour rédiger une fiche sur le film "Louise Violet".

Natacha a réalisé une affiche avec des mots ou dessins évocateurs du respect des femmes, du consentement, de l'éducation et propose la réalisation d'une petite vidéo qui tournera en boucle sur une tablette ou ordinateur.

L'idée a aussi été émise de réaliser de petites fiches sur des anecdotes à propos de personnages engagés (Emily Davison, Olympe de Gouges,...)

Un quizz sera proposé aux visiteurs.

Un vernissage sous forme de goûter sera prévu l'après-midi vers 16h.

,
28 avril au 17 mai : expo intermarché

Le nombre et les emplacements seront fonction du nombre d'inscrits. Un rapide sondage parmi les présents permet de constater que sept personnes sont déjà intéressées.

Il est rappelé que les participants doivent respecter le règlement.

16 juin au 29 juin expo à la Salette

Le thème "Occitanie" a été proposé car il n'est pas restrictif et laisse une large place à la créativité. Le format maxi sera adapté à la largeur des grilles de 1 m de large.

Les exposants pourront bénéficier d'une grille recto verso.

La participation sera maintenue à 25 €.

Les espaces libres restants sur les murs seront partagés entre les exposants.

L'installation sera repoussée à 10h30 pour les organisateurs et à 14h30 pour les exposants.

Le vernissage est prévu à partir de 16h30 à l'issue de l'installation.

21 juillet au 2 août : expo salle du chapitre.

Il est précisé par madame Escande qu'en 2025 une petite contribution sera demandée pour la location de la salle qui propose les mêmes équipements (cimaises, éclairage par spots,..) que la salle Molière réservée aux expositions d'artistes professionnels. L'élue rappelle que du personnel est aussi mis à disposition pour l'installation de l'expo..

5 sept au 12 sept : expo aux pénitents

11 sept au 21 sept : expo à balaruc

Cette expo est réservée aux petits formats 40x40 cm maxi en raison des dimensions de la salle d'exposition.

6 au 11 octobre : expo galerie hyper u

Le directeur du magasin nous a proposé toute la galerie

30 octobre au 3 nov : expo au salon nautique

Expo Mail de Rochelongue de mi juin à mi sept.

De nouveaux exposants en sculpture ou peinture devraient participer notamment le mardi. Muriel pourra venir plus tôt pour surveiller le stand de Monique afin de lui permettre d'aller ouvrir l'accès aux exposants venant en voiture. Les horaires seront repoussés d'une heure pour éviter

Expo Vieux port

Nous proposerons la période de juillet à fin août et une participation en fonction de l'intérêt du public le jeudi si possible.

Nous prendrons prochainement rendez-vous avec le président des commerçants du vieux port

6. QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Maintien d'un thème élargi (Occitanie) à la chapelle des frères de la Salette à Sète.
- Il est rappelé que toute adhésion implique l'adhésion au règlement
- Il est rappelé que pour nos expositions la priorité est donnée aux exposants n'exposant pas déjà à titre individuel dans les mêmes lieux. Il est rappelé que cette disposition figure au règlement et que toute adhésion à l'association implique l'acceptation du règlement.
- Remplacement de la secrétaire. En l'absence de secrétaire, Muriel assumera certaines tâches de secrétariat (prise de notes, projets d'articles..)
- Cartes postales de tableaux et marque pages ? Après discussion lors du dernier CA il est proposé que les exposants puissent présenter le jour de leur permanence de petites créations sous forme de cartes postales ou marque-page. Les membres du CA sont partagés et il est décidé de soumettre la question au vote de l'AG.
Les participants sont tous favorables à cette proposition.
- Il est fait part de la confusion parfois constatée chez les visiteurs des expos entre le numéro et le prix. Il est proposé de mettre plus clairement "N°" ou "Numéro" devant le nombre.
- Il est rappelé aux exposants que l'on affiche pas de prix directement sur les œuvres (réglementation fiscale). Madame Escande confirme ces dispositions.
- Il est rappelé aussi de ne pas céder les tableaux prévus pour une exposition avant l'exposition - Les tableaux annoncés au catalogue ne seront pas remplacés s'ils ont été vendus avant l'expo alors qu'ils étaient prévus au catalogue.
- Désistement aux expos. La pratique d'une indemnité forfaitaire sera systématisée. Il ne s'agit pas de taxer les exposants qui se désistent mais d'indemniser ceux qui feront un remplacement.
- Une attention sera portée à la qualité des œuvres exposées en salle qui pourront être le cas échéant refusées (feuilles volantes, encadrement, certains supports des sculptures
- Délai de représentation d'une oeuvre ? actuellement 2 ans. Il est proposé de ramener ce délai à un an et uniquement sur Agde. Tous les participants y sont favorables.
- Rappel : Ne pas déplacer les oeuvres exposées sans une autorisation préalable.
- Rappel: interdiction lors des expos de prendre contact directement avec les responsables des galeries marchandes ou de salle pour des aménagements personnels quels qu'ils soient.
- Rappel : les copies illégales ne sont pas autorisées dans nos expos en salle.

7. ELECTIONS ET MANDATS

Rappel de la répartition actuelle des membres du conseil d'administration et postes vacants

1 ^{er} tiers (2022 – 2024)	2 ^{ème} tiers (2023 - 2025)	3 ^{ème} tiers (2024 - 2026)
-------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

VIGLIOLA Dani ESTRELLA Natacha BRACHET Pascale	LOUP Mireille MARMOL Hugues GAMBAROTTO Michèle	BAIT Monique GAUMET Muriel MARMOL Catherine
--	--	---

Membre démissionnaire : Pascale Brachet et Michèle Gambarotto

En l'absence de candidatures nouvelles pour le conseil d'administration, la nouvelle répartition des membres du CA incluant le renouvellement du mandat de trois ans pour le 1er tiers concernant Dani Vigliola et Natacha ESTRELLA est adoptée à l'unanimité :

1 ^{er} tiers (2025 – 2027)	2 ^{ème} tiers (2023 - 2025)	3 ^{ème} tiers (2024 - 2026)
VIGLIOLA Dani ESTRELLA Natacha	LOUP Mireille MARMOL Hugues GAMBAROTTO Michèle	BAIT Monique GAUMET Muriel MARMOL Catherine

En l'absence de candidature pour la fonction de président, le président actuel accepte le renouvellement de son mandat pour trois ans voté à l'unanimité.

8. POINTS DIVERS

La page facebook Asagath compte 280 followers –

et le Groupe facebook « Adhérents et Amis des Artistes Solidaires Agathois » compte 63 abonnés.

Le prochain temps collectif de nettoyage de l'atelier est programmé le mercredi 5 mars prochain.

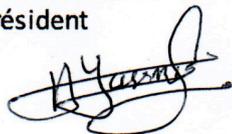
Soirée apéro littéraire prévu le 23 avril à 17h30 avec l'auteure de romans Sabine LEDOUX.

Le président remercie l'adjointe au maire, chargée de la culture, les membres du CA, les participants à l'AG, pour leur présence, patience et contributions.

Madame Escande dit quelques mots pour annoncer que la municipalité a maintenu en 2025 les subventions aux associations.

Le Président clôture la séance.

Marmol Hugues
Président



Marmol Catherine
Trésorière



Gaumet Muriel
Secrétaire de séance

